



CONTACT n°149 - jeudi 28 septembre 2017

TELECHARGER EN PDF

Bonjour ,

LA UNE DE LA SEMAINE



Des projets de recrutement ? Nous vous accompagnons !

Vous souhaitez recruter de nouvelles compétences ou anticiper les départs en retraite de vos collaborateurs ? Vous avez des difficultés à détecter des candidats ?

Nous vous accompagnons dans vos recherches en mettant à votre disposition notre expertise et un vivier de compétences. [Consultez notre offre complète.](#)

Et n'oubliez pas d'avoir le réflexe [Metaemploi](#) !

L'AGENDA EN BREF

EVENEMENTS

mardi 3 octobre 18h	* 8^e Grand Prix de Karting MEDEF - UIMM - Caisse d'Epargne. Participez à une course de relais en karting, avec vos collaborateurs ou vos proches (à partir de 15 ans) OU effectuez un tour de piste avec un pilote. Après la remise de prix du karting, un buffet dinatoire sera servi. Infos&inscription
vendredi 17 novembre 8h30-13h30	HANDI JOB : 11 minutes pour convaincre ! Rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi handicapés au cours de laquelle chaque candidat a l'opportunité de rencontrer plusieurs recruteurs. Infos&inscription
lundi 11 décembre soirée	RDV VIP avec François Rebsamen sur le thème " Dijon Métropole ". +d'infos à venir

ATELIERS DE TRAVAIL JURIDIQUES

mardi 10 octobre 9h-12h	* " Ordonnances travail 2017 " Infos&inscription
vendredi 13 octobre 10h-12h30	* " L'ordonnance sur la Sécurisation des Relations de travail " à la Maison des Entreprises à Chalon-sur-Saône Infos&inscription
jeudi 19 octobre 9h-12h	" Les différents modes de rupture du contrat de travail ". +d'infos à venir
jeudi 23 novembre 9h-12h	" Point d'étape concernant l'évolution du Dispositif Conventionnel (EDC) de la Métallurgie. " +d'infos à venir

RDV BUSINESS

jeudi 12 octobre 12h15-14h	Seturec à Dijon. Venez découvrir la stratégie de SETUREC en 3 dimensions. La visite se terminera sur la terrasse du cabinet, avec vue panoramique sur Dijon. Ce RDV Business sera l'occasion de découvrir la fromageologie : comment bien déguster votre fromage et avec quoi l'accorder ? Infos&inscription
-------------------------------	--

CLUBS

mardi 17 octobre 9h-11h	Club Entreprises & Handicap chez Carrefour à Quetigny : " Comment faire de sa politique d'emploi des personnes handicapées un levier de marque employeur ? ". Infos&inscription
jeudi 19 octobre 9h-11h	Club énergies : " Les nouvelles orientations du photovoltaïque " Infos&inscription
lundi 13 novembre 17h	Club QHSE : " L'ISO 45001, système de management de la sécurité " +d'infos à venir
mardi 14 novembre 17h30	Club Achats : " Suivi fournisseurs à l'étranger " +d'infos à venir

mardi 3 octobre 8h30-9h30 à Beaune	"Intelligence émotionnelle et management", animé par Nicole Ortis Consultants. Infos&inscription
mardi 17 octobre 8h30-9h30	"La maîtrise de la supply chain comme facteur de compétitivité et de rentabilité", animé par Eric Dessert , responsable supply chain chez CEGID. Infos&inscription
mardi 7 novembre 8h30-9h30	* "Employeurs - IRP : victimes ou bourreaux ?", animé par Cohéliance. Infos&inscription
mardi 14 novembre 8h30-9h30 à Montbard	"Solitude et stress du dirigeant", animé par AESIO Infos&inscription

FORMATIONS DEFI 2 CONSEIL

5 octobre et 5 décembre (1,5 jour)	Formation professionnelle : construire un plan pertinent et efficace Infos&inscription
jeudi 12 octobre	Maîtriser les principales dispositions conventionnelles de la métallurgie applicables aux ingénieurs et cadres et aux mensuels. +d'infos à venir
24 octobre + 3 novembre	Pratiquer avec succès ses recrutements et l'intégration de ses salariés + d'infos : Christine MONTANARI - 03.80.77.85.12 - cmontanari@maisondesentreprises.com
jeudi 26 octobre	Gérer les accidents du travail et les maladies professionnelles. Infos&inscription : sylvie.deguin@afpibourgogne.com
7 novembre	Indicateurs et tableaux de bord sociaux + d'infos : Christine MONTANARI - 03.80.77.85.12 - cmontanari@maisondesentreprises.com
16 et 21 novembre	Gestion opérationnelle du personnel + d'infos : Christine MONTANARI - 03.80.77.85.12 - cmontanari@maisondesentreprises.com
14 décembre	Les risques psycho-sociaux Infos&inscription : sylvie.deguin@afpibourgogne.com
12 décembre et 16 janvier	Affirmation de soi + d'infos : Christine MONTANARI - 03.80.77.85.12 - cmontanari@maisondesentreprises.com
9 et 23 janvier 2018	GPEC + d'infos : Christine MONTANARI - 03.80.77.85.12 - cmontanari@maisondesentreprises.com

L'INFO JURIDIQUE

Arcus

la bibliothèque juridique
et sociale de l'UIMM

ARCUS est la bibliothèque juridique et sociale de la Métallurgie, accessible uniquement aux entreprises adhérentes des Chambres syndicales de la Métallurgie.

L'accès au portail documentaire Arcus nécessite un identifiant et un mot de passe.

En cas de besoin, merci de contacter [Hortense VISSEYRIAS](mailto:Hortense.VISSEYRIAS@maisondesentreprises.com) (03 80 77 85 11).

Nouveau montant des indemnités de licenciement : le décret publié au journal officiel

La réforme de l'indemnité légale de licenciement est bouclée. Trois jours après l'ordonnance qui a abaissé la condition d'ancienneté, le décret qui revalorise le montant de l'indemnité a été publié au Journal officiel.

Décret de revalorisation

Tout salarié licencié a droit, sauf faute grave ou lourde, à une indemnité légale de licenciement, dont le montant est fixé par le code du travail (les conventions collectives pouvant prévoir une indemnité conventionnelle supérieure). Une ordonnance du 22 septembre 2017 a abaissé de 12 à 8 mois la condition d'ancienneté requise pour bénéficier de l'indemnité légale de licenciement. Cette nouvelle règle s'applique aux licenciements prononcés postérieurement au 23 septembre 2017 (c. trav. art. L. 1234-9 modifié ; ordonnance 2017-1387 du 22 septembre 2017, art. 39 et 40-I, JO du 23). Le décret sur le montant de l'indemnité a pour sa part été publié au Journal Officiel du mardi 26 septembre 2017. Il s'applique aux licenciements et mises à la retraite prononcés ainsi qu'aux ruptures conventionnelles conclues postérieurement à la publication du décret, à savoir dès le mercredi 27 septembre 2017 (décret 2017-1398 du 25 septembre 2017, art. 4, JO du 26).

Nouveau montant

L'indemnité légale de licenciement est désormais égale à (c. trav. art. R. 1234-2 modifié) :

- 1/4 de mois de salaire par année d'ancienneté pour les 10 premières années (contre 1/5e de mois antérieurement, soit une augmentation de 25 %) ;
- 1/3 de mois de salaire par année d'ancienneté pour les années au-delà de 10 ans d'ancienneté (sans changement).

Ainsi, logiquement, cette revalorisation améliorera la situation des salariés ayant 10 ans d'ancienneté au plus. Pour les salariés ayant plus de 10 ans d'ancienneté, l'impact de la revalorisation sera d'autant plus atténué que l'ancienneté est importante.

Salaire de référence

Le décret a également modifié les modalités de calcul du salaire de référence lorsque la durée de service du salarié dans l'entreprise est inférieure à 12 mois. Ainsi, le salaire à prendre en considération pour le calcul de l'indemnité légale de licenciement est désormais, selon la formule la plus avantageuse pour le salarié (c. trav. art. R. 1234-4 modifié) :

- soit la moyenne mensuelle des 12 derniers mois précédant le licenciement ou si la durée de service est inférieure à 12 mois, la moyenne mensuelle de la rémunération de l'ensemble des mois précédant le licenciement ;
- soit le 1/3 des 3 derniers mois.

Rupture conventionnelle et mise à la retraite

Enfin notons que l'augmentation de l'indemnité légale de licenciement a également des conséquences sur les salariés signant une rupture conventionnelle ou mis à la retraite, puisque dans ces hypothèses ils doivent percevoir une indemnité au moins égale à l'indemnité légale de licenciement (c. trav. art. L. 1237-7 et L. 1237-13). Décret 2017-1398 du 25 septembre 2017, JO du 26

+d'infos : Jérémie DENNIEL - Responsable des Affaires Sociales 03.80.77.85.05 jdenniel@maisondesentreprises.com



RDV Business chez Essilor le 14 septembre

Jeudi 14 septembre, Essilor a accueilli notre RDV Business mensuel. Près de 60 participants ont découvert les locaux. Merci à toute l'équipe d'Essilor pour leur accueil ! [Visionnez les photos](#) - [Lire l'article sur Traces Ecrites News](#)

L'ACTU DES ADHERENTS



Recherche professionnels pour jurys CQPM

Animateur d'équipe autonome de production :

4, 5 et 12 octobre de 8h30 à 17h pour 22 candidats.

Evaluation en soutenance mémoire et au poste de travail chez TYCO ELECTRONICS à Gevrey Chambertin (2 jurys en parallèle).

Tourneur industriel :

14 novembre de 14h à 15h30 pour 1 candidat chez BOISSELET à Montagny Lès Beaune.

Opérateur en maintenance industrielle :

-23 novembre pour 2 candidats chez SMST à Montbard

+d'infos : Nicolas THENAIL - accourt@maisondesentreprises.com - 03 80 77 85 21

25/09/17 - Bien Public - [La fusée Ariane 5 va décoller grâce à des composants fabriqués à Longvic](#)

25/09/17 - Journal du Palais - [Un corset nommé tendance \(Proteor\)](#)

14/09/17 - Traces Ecrites News - [Essilor Dijon s'affirme comme l'un des sites stratégiques du numéro un mondial des verres ophtalmiques](#)

INFOS SERVICES

Locaux à louer :
450 m²
à la Maison des Entreprises

Locaux à louer : 450 m² à la Maison des Entreprises

Location de bureaux ou de la totalité des locaux. Surface totale (hors communs et circulations) : 450 m².

Locaux équipés en lignes téléphoniques, prises informatiques et mobilier.

Accès à l'offre des services du site : locaux sous télésurveillance, levée et dépose du courrier, parking gratuit.

Bénéficiez d'une situation idéale au coeur du Parc Technologique, d'un accès facile, d'une structure d'accueil de haute qualité et d'une large offre de services sur le site de la Maison des Entreprises !

+d'infos : 03 80 77 85 77

Ecole du Management

Développer les compétences et l'efficacité de votre encadrement avec l'école du management de l'UIMM !

Vous souhaitez accompagner le développement des compétences managériales de vos collaborateurs ? L'école du management de l'UIMM, proposée par le Pôle formation des industries technologiques, est faite pour vous ! A Chalon et Dijon, deux parcours de formation préparent aux métiers d'animateur d'équipe et de responsable d'équipe. Les prochaines ouvertures de cycles :

- **2 octobre : cycle Responsable d'équipe à Chalon sur Saône**

- **9 octobre : cycle Animateur d'équipe à Dijon**

L'école du management s'adresse avant tout aux personnes qui ont envie de progresser dans le management des hommes : elle accueille aussi bien des managers déjà en poste qui souhaitent se perfectionner, que des professionnels à fort potentiel qui vont être formés à l'encadrement.

Reconnues par plus de 20 branches professionnelles, les formations de l'école du management sont éligibles à des financements sur la période de professionnalisation et au compte personnel de formation.

Renseignements et Inscriptions : muriel.niederlaender@afpibourgogne.com

L'ACTU LOCALE

Du 2 au 6 octobre
en Haute Côte-d'Or

Semaine de la mixité, des formations et des métiers

Dans le cadre de la semaine de la mixité, des formations et des métiers, trois entreprises du bassin de Montbard ouvrent leurs portes aux demandeuses d'emploi : Valinox Nucléaire, Jacquenet-Malin et Legrand Cablofil.

L'UIMM Côte-d'Or présentera les métiers de l'industrie. [+d'infos](#)

Save-the-date : L'innovation est aussi dans les RH - 06/10

Dans le cadre du mois de l'innovation, Bourgogne Angels et Dijon Etudes Conseils, organisent une conférence à la Maison Régionale de l'Innovation à Dijon, le 6 octobre de 8h à 10h. Startups, PME : quelles innovations pour ajuster vos besoins RH à vos ressources de manière optimale ? [+d'infos](#)

à Beaune

*** Santé au travail et Maintien dans l'emploi 12/10 à Beaune**

- Réforme de la santé au travail : Rôle des acteurs de l'entreprise et liens avec la médecine du travail

- Handicap psychique : quelles actions possibles en entreprise ?

[+d'infos](#)

une réponse personnalisée ? Choisissez votre département et sélectionnez les experts que vous souhaitez rencontrer ! Une opportunité de faire avancer vos projets grâce à des rendez-vous individuels de 15 min. avec vos contacts de proximité. [+d'infos](#)

PME INNOV'

3 jours pour innover

15, 16, 17 novembre 2017

Au Pôle d'Excellence en Robotique et Vision Industrielle à Dijon

PME INNOV' : Une démarche permettant aux chefs entreprises d'innover en 3 jours les 15-16-17 novembre

Vous êtes chef d'entreprise de PME/TPE, vous avez une idée, un projet innovant que vous souhaitez concrétiser ? Vous pouvez participer en tant que **porteur de projet**. Une équipe pluridisciplinaire de professionnels se rassemble pendant 3 jours pour travailler sur votre projet et réfléchir à un concept ou à un prototype.

Vous trouvez cette démarche intéressante mais vous n'avez pas de projets ? Vous pouvez proposer vos compétences (ou celles de vos collaborateurs) et rejoindre une équipe de professionnels. Une occasion d'expérimenter de nouvelles méthodes collaboratives et de partager une expérience humaine et professionnelle passionnante. [+d'infos](#)

25/09/17 - Journal du Palais - [Eric Mathais nouveau procureur de la République a Dijon](#)

20/09/17 - France Bleu Bourgogne - [Grève du 21 septembre : les accords d'entreprise au cœur des crispations](#) (itw de PA Kern)

18/09/17 - Journal du Palais - [Entreprises, faites connaitre vos offres pour le prochain Handijob](#)

18/09/17 - Journal du Palais - [La fibre en Côte-d'Or : défi du XXIe siècle](#)

15/09/17 - Ecodocs - [Université d'été du Medef : une 7e édition en quête d'un nouveau futur qui fasse rêver !](#)

15/09/17 - Ecodocs - [Entreprises et mécénat, une relation qui se construit pas à pas](#)

L'ACTU NAT L'UIMM DANS LA PRESSE IONALE

LOCALE

18/09/17 - Bien Public - [A l'Ecole de production, il y a très peu de théorie et beaucoup de pratique](#)

22/09/17 - Bien Public - [L'industrie du futur démontre ses compétences à Dijon](#)

15/09/17 - Ecodocs - [Journée dédiée à l'industrie du futur](#)

[Suivez-nous sur Twitter !](#)



UIMM Côte-d'Or
Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland
BP 67007 - 21070 DIJON Cedex
Tél. 03 80 77 85 11 - Fax 03 80 77 85 01
Contact : uimm21@maisondesentreprises.com
www.uimm21.com

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part [cliquez ici](#)